

La capacité actuelle de réaliser un aménagement forestier durable dans la pessière noire du Québec révèle plusieurs défis pour la conservation de la biodiversité

L. Imbeau (louis.imbeau@uqat.ca), Chaire CRSNG-UQAT-UQAM en aménagement forestier durable et Centre d'étude de la forêt, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, 445 Boul. de l'Université, Rouyn-Noranda, QC.

M.-H. St-Laurent (Martin-hugues_St-laurent@uqar.ca), Université du Québec à Rimouski, Département de Biologie, Chimie et Géographie, Centre d'étude de la forêt et Centre d'études nordiques, 300 allée des Ursulines, Rimouski, QC.

L. Marzell (Lothar.Marzell@mrn.gouv.qc.ca), Ministère des Ressources naturelles, Direction générale du développement socio-économique, partenariat et éducation, 880 Chemin Ste-Foy, Québec, QC.

V. Brodeur (Vincent.Brodeur@mffp.gouv.qc.ca), Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, Direction de l'aménagement de la faune du Nord-du-Québec, 951 boul. Hamel, Chibougamau, QC.

RÉSUMÉ

L'exploitation à long terme des écosystèmes boréaux se traduit souvent par une gamme réduite de conditions écologiques qui menace plusieurs espèces. Dans la plupart des pays, l'extension nordique de la foresterie commerciale s'appuie plutôt sur des considérations économiques qu'écologiques. Notre objectif général est de donner des orientations pour la gestion durable de la forêt boréale en utilisant un critère de biodiversité, sur la base de trois indicateurs. Les deux premiers indicateurs font partie d'un filtre brut se référant à la proportion et à la fragmentation d'habitats denses et hauts tandis qu'un troisième utilise une approche de filtre fin pour répondre aux besoins spécifiques du caribou forestier. Nous avons appliqué la méthode avec et sans perturbations anthropiques sur 1114 districts écologiques afin de comparer la capacité actuelle et le potentiel initial de la pessière noire du Québec à soutenir la gestion durable de la forêt. À l'origine, 826 districts (74%) étaient au-dessus d'une proportion de 20% d'habitats forestiers denses et hauts. Parmi les 567 districts actuellement soumis à l'aménagement forestier, 45 d'entre eux n'atteignaient pas cette valeur seuil en raison de perturbations anthropiques passées. À l'origine, 88% des districts avaient suffisamment d'habitats non perturbés pour maintenir des populations de caribous, mais les perturbations anthropiques ont réduit cette proportion à 51%. La méthodologie proposée pourrait contribuer à délimiter les zones où la gestion durable des forêts peut être mise en œuvre. Nos résultats mettent aussi en évidence que les mesures de conservation mises en place dans les territoires aménagés au cours des dernières décennies n'ont pas suffi à empêcher la perte d'habitats en deçà de seuils écologiques minimums. Notre approche offre un cadre général qui pourrait être adaptable à d'autres régions forestières afin d'atteindre les mêmes objectifs de maintien de la biodiversité.